

Compte-rendu du CM du 21 janvier est adopté à l'unanimité.

M. CATTOEN revient sur les dossiers non retrouvés et précise que le Conseil Municipal a travaillé avec l'ancienne DGS. Il indique que les problèmes de fuite à la Collégiale sont dus aux infiltrations et que les abat-sons ont été changés.

M. le Maire stipule les difficultés à contacter M. BRUNELLE. Il précise également que les fuites sont existantes depuis la fin des travaux et toujours présentes à ce jour.

Il précise qu'il ne retrouve pas le dossier de l'extension du cimetière réalisé par Aline LE CŒUR (dossier non présent en Mairie)

M. ROUGANE-CAP précise que le terme a utilisé est main-courante et non rampe quant aux travaux réalisés à la Salle des Fêtes.

### **1-Motion éducation nationale**

Adopté par 16 voix pour et 3 abstentions (M. ROUGANE-CAP, M. CATTOEN, Mme DUQUENNE)

M. ROUGANE-CAP précise que l'octroi de la subvention municipale à l'Ecole St Joseph incite les parents à inscrire leurs enfants au privé.

M. Le Maire précise que le départ au privé est également dû à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et que la participation à l'école privée est équitable par rapport aux dépenses pour l'école publique

M. CATTOEN précise qu'il aurait fallu préciser que 80.000 postes ont été supprimés sous M. SARKOZY, qu'il y a eu création de 14.000 postes en 2013 et création de 18.000 postes emploi avenir.

Précision : M. ROUGANE-CAP, M. CATTOEN, Mme DUQUENNE sont contre la fermeture de classe

### **2-citation au rang de citoyen d'honneur de la ville**

Adopté à l'unanimité

Mme BRAME précise que la cérémonie aura lieu le 5 juin

### **3-indemnité des élus**

Adopté à l'unanimité

### **4-Adhésion SIDEN-SIAN**

Adopté à l'unanimité

### **5-élection du Président de séance pour le vote du CA**

Adopté à l'unanimité

### **6-Compte administratif 2015**

Adopté par 15 voix pour et 3 abstentions (M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP, Mme DUQUENNE)

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote

M. CATTOEN souligne que le Chap. 011 a augmenté de 14% et le Chap. 65 de 8,5%,

Dans l'ensemble une augmentation des dépenses de 11%

Au niveau des recettes de 2014 à 2015 : 5,3% d'augmentation

M. COTREZ rétorque qu'il faut donner des chiffres plutôt que des pourcentages ;

M. FANTINO précise que l'augmentation est due à plusieurs choses :

-inflation

-travaux en régie

-charges de personnel (nécessité de compenser les arrêts maladie)

-ACM : évolution de manière voulue (6 semaines l'été et 2 semaines aux petites vacances avec une fréquentation plus importante)

Au niveau du Chap. 65, Monsieur FANTINO précise que les contributions sont en nette augmentation (DECI, USAN, SIECF, SDIS, SIDEN/SIAN) et que pour les recettes il y a compensation de l'état pour les contrats aidés, à savoir 75% pour les emplois avenir mais suppression de l'aide du Conseil régional de 25%.

### **7-compte de gestion 2015**

Adopté à l'unanimité

### **8-affectation des résultats**

Adopté à l'unanimité

### **9-Fixation des 3 taux**

Adopté à l'unanimité

### **10-Budget primitif 2016**

Adopté par 16 voix pour et 3 contre (M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP, Mme DUQUENNE)

M. CATTOEN s'interroge sur le fait que la conseillère municipale chargée des finances ne présente pas le budget.

Monsieur le Maire précise que s'il en est ainsi, c'est le choix du groupe majoritaire.

M. FANTINO remercie M. le Maire et Mme BRAME de leur confiance.

M. CATTOEN s'étonne de l'augmentation des charges de personnel.

M. FANTINO informe que c'est un budget prévisionnel et qu'on ne peut comparer un prévisionnel et un réalisé.

M. COTREZ précise de plus que maintenant les congés sont payés aux vacataires ce qui n'était pas fait auparavant.

Mme BRAME précise que les services rendus à la population sont plus nombreux (NAP/ACM)

M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP et Mme DUQUENNE précisent qu'ils sont toujours opposés à la Maison Citoyenne et qu'à ce jour il n'y a toujours aucun projet de citoyenneté.

Mme VANHOVE précise qu'il y a :

-le parcours du cœur

-faire la fête sans perdre la tête

M. DUHOO ajoute le nettoyage de printemps organisé par le conseil municipal des enfants.

Mme FRANCOIS précise également les actions menées lors des ACM et les animations pour les Ados.

M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP et Mme DUQUENNE évoquent également le dossier accessibilité car très peu de fonds sont prévus pour ces dossiers.

### **11-indemnité de gardiennage de l'église**

Adopté à l'unanimité

### **12-fixation du loyer 9 bis rue Desmyttère**

Adopté à l'unanimité

### **13-Contribution SIDEN/SIAN**

Adopté à l'unanimité

### **14-Contribution USAN**

Adopté à l'unanimité

### **15-Régime indemnitaire**

Adopté à l'unanimité

M. ROUGANE-CAP demande le coût de la mise en place du régime indemnitaire

M. FANTINO précise qu'il n'y aura pas d'incidence sur les salaires car des arrêtés viendront définir les primes individuellement.

### **16- Règlement intérieur du personnel**

Adopté à l'unanimité

Mme DUQUENNE demande si celui-ci a été présenté au personnel

Mme BRAME précise que cela a été fait

M. ROUGANE-CAP stipule qu'une pause de 15 minutes pour 3 heures de travail est trop importante.

M. BOSQUILLON de JENLIS précise que cela est cadré mais que si rien n'est écrit, on ne peut rien dire

## **17- Recensement des actions en faveur du personnel**

Information au Conseil Municipal

## **18-Subvention DETR travaux 9 bis rue Desmytère**

Adopté à l'unanimité

## **19-Subvention DETR travaux Collégiale**

Adopté à l'unanimité

## **20-Tarifcation des animations ados**

Adopté à l'unanimité

## **21-Participation école St Joseph**

Adopté par 16 voix pour et 3 contre (M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP, Mme DUQUENNE)

## **22-Subventions exceptionnelles**

ACSL : Adopté par 17 pour, 1 contre (M. COTREZ) et 1 abstention (M. JOLY)

Ensemble c'est toujours mieux : Adopté par 13 voix pour, 2 abstentions (Mme VANHOVE et Mme MINNEKEER) et 3 contre (M. ROUGANE-CAP, M. CATTOEN, Mme DUQUENNE)

M. DUHOO n'ayant pas pris part au vote

## **23-Règlement d'occupation du domaine public**

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

M. CATTOEN demande la date prévisionnelle d'ouverture du moulin.

M. le Maire espère début juillet

M. CATTOEN demande des explications sur les relations entre le Musée et la municipalité.

M. le Maire ne veut pas marchander, il précise que depuis 2014 les tensions sont présentes et que pour discuter il faut être 2.

M. JOLY précise que la rentrée devant la Mairie était un succès

M. CATTOEN précise qu'ils n'ont pas participé au rassemblement face au Musée et qu'ils sont favorables à la rentrée au Musée.

M. JOLY précise qu'auparavant il n'y avait jamais eu de problème et que si les problèmes persistent la rentrée se fera en mairie et que pour le moment on se questionne sur le rapatriement des Géants en mairie ou au « petit musée ».

Aucun gardien n'était nécessaire à la Mairie

M. ROUGANE-CAP demande comment les contrats sont recrutés.

Mme BRAME informe que suite à l'examen des CV, les candidats sont reçus pour un entretien.

M. ROUGANE-CAP s'interroge sur l'embauche d'une fille d'élite.

M. le Maire précise que cela s'était déjà passé auparavant.

Mme VANHOVE ajoute également qu'elle ne voit pas où il peut y avoir problème si la personne a les compétences requises.

M. POTISEK précise que le projet de la Place Vandamme avance et qu'une majeure partie des habitants a déjà été vue.

Mme VANHOVE informe qu'il y a le parcours du cœur, le projet mutuelle et le voyage sont en cours.

M. DUHOO évoque la journée des Arts

Concernant le projet « Terrasse en Musique » une réunion aura lieu

Mme MINNEKEER informe de la présentation du guide touristique par M. DEFEBVRE le 8 avril prochain.

Levée de séance : 22 heures